

Règlement du concours 2025 Caribbean Sun & Fun de Productivité Plus

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU POUR GAGNER.

1. **ACCEPTATION DU RÈGLEMENT OFFICIEL** : En participant au concours, tous les participants acceptent pleinement et inconditionnellement le présent règlement officiel ainsi que les décisions des commanditaires, qui sont définitives et exécutoires pour toutes les questions relatives au concours. L'octroi du prix est conditionnel au respect de toutes les conditions énoncées aux présentes.
 2. **Commanditaires** : CNH Industrial Capital America LLC, 5729 Washington Avenue, Racine, Wisconsin 53406 et CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4475 North Service Road, Burlington, ON L7L 4X7 (les « commanditaires »).
 3. **Durée du concours**. Le concours *Caribbean Sun & Fun* (du soleil et du plaisir dans les Caraïbes) de Productivité Plus (le « concours ») commencera à 00 h 00 heure du Centre, le 31 juillet 2025 et prendra fin à 23 h 59 : 59 heure du Centre le 31 décembre 2025 (la « durée du concours »). Les bulletins de participation qui ne seront pas reçus pendant la durée du concours, ou qui seront oblitérés en dehors de la période du concours dans le cas de ceux envoyés par la poste, seront rejetés.
 4. **Pour participer**. Il y aura deux façons de participer pendant la durée du concours :
 - a. **Compte Productivité Plus** : Les participants recevront un (1) bulletin de participation lorsqu'ils feront une demande d'ouverture d'un compte Productivité Plus si celui-ci est ouvert avec succès. Pour ouvrir un compte procédez comme suit : (i) allez sur le site <https://app.financeplus.cnhind.com/financeplus/pplus-creditcard-app/app/pplus-web/w-home>, ou (ii) passez chez le concessionnaire de Case IH, CASE Construction ou New Holland de votre région. Les bulletins de participation qui arriveront après le dernier jour de la durée du concours ne seront pas recevables et seront déclarés nuls.
 - b. Par le courrier : Pour recevoir un (1) bulletin de participation sans faire de demande d'ouverture de compte Productivité Plus, veuillez inscrire sur une feuille de papier de 3 po x 5 po votre nom, votre adresse complète et votre date de naissance, ainsi qu'un numéro de téléphone auquel on peut vous rejoindre dans la journée et en soirée (sans oublier le code régional) et l'envoyer dans une enveloppe n° 10 dûment affranchie à l'adresse suivante: Concours 2025 Caribbean Sun & Fun de Productivité Plus, C/O CHN Capital, 5729 Washington Ave., Racine, WI 53406, É.-U. Les bulletins de participation qui n'auront pas été oblitérés au plus tard le dernier jour de la durée du concours et qui ne seront pas arrivés pour le 5 janvier 2026 seront déclarés nuls.
- Toute forme de participation autre que celles décrites aux présentes sera nulle et tout bulletin de participation non rempli au complet ou non conforme, ce qui comprend les copies reproduites mécaniquement, ne sera ni accepté ni admissible à gagner et sera disqualifié. Limite d'un (1) bulletin de participation par personne, quelle que soit la méthode de participation utilisée.
5. **Admissibilité**. Ce concours s'adresse aux résidents légaux des 50 États américains, du District de Columbia et du Canada âgés de 21 ans et plus au moment de leur participation; sur demande des commanditaires, ils devront fournir une pièce d'identité valide attestant leur âge avant de soumettre leur bulletin de participation (chacun étant un « participant »). C'est à la discrétion des commanditaires de déterminer si un participant respecte tous les critères d'admissibilité. Les employés des commanditaires, de leurs succursales, affiliés et concessionnaires agréés respectifs, de même que la famille immédiate des entités mentionnées ci-dessus (conjointes et parents, frères et sœurs et enfants et les conjoints de ces derniers, peu importe où ils vivent) de même que les personnes qui vivent sous le même toit que ces personnes, qu'il y ait ou non un lien de parenté, ne sont PAS admissibles à participer à ce concours. Ce concours est soumis à toutes les lois et réglementations fédérales, nationales provinciales et locales en vigueur.
 6. **Choix du gagnant**. Un gagnant potentiel sera sélectionné, le ou vers le 14 janvier 2026, par tirage au sort parmi

Règlement du concours 2025 Caribbean Sun & Fun de Productivité Plus

tous les bulletins admissibles reçus pendant la durée du concours (le « tirage »). Il n'est pas essentiel que le gagnant soit présent pour recevoir son prix. Advenant le cas où le bulletin gagnant est associé à un compte Productivité Plus accessible à plusieurs personnes, le prix (décrit ci-dessous) sera décerné au titulaire principal.

7. **Chances de gagner.** Les chances de gagner le prix dépendent du nombre total de bulletins de participation admissibles reçus.
8. **Le prix, la remise du prix et les restrictions.** Le prix du concours : Le gagnant sélectionné recevra deux (2) *cartes-cadeaux Apple Vacations* (le « prix du concours »). La valeur au détail approximative de chacune des *cartes-cadeaux Apple Vacations* est de 2 000,00 \$ et le prix du concours s'élève à 4 000,00 \$ américains.

Le prix du concours est non remboursable, sans date d'expiration et transférable intégralement. Il ne sera pas remplacé s'il est perdu, volé ou détruit. Il ne peut pas être échangé contre de l'argent comptant, un chèque ou un crédit, sauf si une loi fédérale ou autre l'exige. Le prix du concours n'a aucune date d'expiration; ce n'est ni une carte de crédit ni une carte de débit et ne comprend aucune garantie implicite; il sera ANNULÉ en cas de modification. Le prix du concours ne peut pas être vendu et toute revente illégale ou tentative de revente constitue une raison valable pour en reprendre possession et l'annuler sans aucune compensation. L'activation ou l'utilisation du prix constitue l'acceptation des modalités et conditions de la société ALG Vacations Corporation (« Apple Vacations »).

Les seules façons d'obtenir le prix du concours sont les suivantes : en visitant le site www.AppleVacations.com, en téléphonant à Apple Vacations au numéro 1-800-517-2000 ou par le biais d'un agent de voyages (à moins de stipulation contraire). Les frais de voyage et d'hébergement réglés avec la carte-cadeau seront déduits du solde du prix du concours. Si le montant du forfait voyage est supérieur à la valeur de la carte, il sera possible de régler la différence avec une carte de crédit. Si le total du coût du voyage et de l'hébergement est inférieur au montant du prix du concours, le solde restera disponible sur la carte-cadeau jusqu'à son épuisement complet (0,00 \$); la carte sera alors désactivée. Une carte-cadeau Apple Vacations échangeable contre des voyages n'est pas remboursable. Si aucun voyage n'est réservé, les fonds disponibles peuvent servir à couvrir les frais et pénalités imposés par le fournisseur. Le solde restant, s'il y a lieu, sera émis sous forme d'une nouvelle carte-cadeau Apple Vacations. Veuillez consulter le site www.AppleVacations.com pour obtenir des renseignements complémentaires.

C'est au gagnant, et à lui seul, qu'incombe la responsabilité de respecter toutes les exigences associées au voyage Apple Vacation ainsi que de prendre en charge toute modification apportée après les réservations, ainsi que d'en défrayer les coûts éventuels.

Toutes les dépenses et les frais accessoires associés au forfait voyage gagné en prix seront entièrement à la charge du gagnant, ce qui comprend, sans toutefois s'y limiter, les pourboires, les frais divers encourus à l'hôtel, l'assurance voyage de même que les repas et les boissons. Le gagnant doit être âgé de 21 ans ou plus. Il se peut que le gagnant du prix du concours ainsi que toute personne susceptible de l'accompagner, aient à signer et à retourner d'autres documents associés au prix en question et fournis par le commanditaire. Le commanditaire ne remplacera pas le prix du concours, ou quelque élément du prix qui pourrait être perdu ou volé. Aucun remboursement ou compensation ne seront accordés en cas d'annulation ou de retard d'un vol. Les déplacements et l'hébergement sont conditionnels à la disponibilité de Apple Vacations. Les déplacements sont soumis aux modalités et conditions établies dans le cadre du présent concours, ainsi qu'à celles énoncées par Apple Vacations. Le prix du concours ne peut être jumelé à aucune autre offre et ce voyage n'est pas admissible au programme de fidélité de la compagnie aérienne.

Aucune substitution, transfert (exception faite de ceux expressément autorisés par Apple Vacations), ou équivalent en espèces ne seront permis pour le prix du concours, sauf si les commanditaires décident de substituer le prix, ou l'une de ses composantes, pour un autre de valeur équivalente ou supérieure, quelle qu'en soit la raison, à la seule discrétion des commanditaires. Si jamais une des composantes du prix du concours n'est

Règlement du concours 2025 Caribbean Sun & Fun de Productivité Plus

pas disponible, pour quelque raison que ce soit, les autres composantes du prix constitueront alors l'intégralité de l'obligation des commanditaires envers les gagnants et aucune autre compensation ne sera accordée. Les commanditaires n'assumeront aucune responsabilité en cas de force majeure, d'actes de terrorisme, de troubles civils, de grèves, de pandémie ou de toute autre catastrophe naturelle, hors de leur contrôle, et qui pourrait causer l'annulation ou la prorogation de quelque événement que ce soit. Le gagnant du prix du concours et ses invités peuvent souhaiter se prévaloir d'une assurance voyage (ou toute autre forme d'assurance) à leurs frais et reconnaissent par la présente que les commanditaires ne fourniront aucune forme d'assurance, voyage ou autre. C'est au gagnant du prix du concours qu'il incombe de payer toutes les taxes fédérales, nationales, provinciales et locales associées à la valeur du prix qui lui a été décerné ainsi que tous les frais et coûts non indiqués expressément aux présentes.

9. **Annonce du prix.** Si le gagnant réside au Canada, il sera contacté par téléphone et devra répondre à une question épreuve de mathématique chronométrée (sans aide) pour pouvoir être déclaré gagnant. S'il est impossible de contacter le gagnant la première fois, un total de quatre tentatives seront faites pour communiquer avec lui par téléphone. Au terme de la quatrième et dernière tentative pour contacter le gagnant, ce dernier aura trois (3) jours pour répondre au message des commanditaires. Après la dernière tentative, si le gagnant n'a pas répondu avant la date précisée dans le message qui lui a été laissé, un autre gagnant sera tiré au sort parmi les bulletins admissibles restants, qui doit être confirmé comme étant le gagnant en vertu des conditions énoncées dans la présente section, et le gagnant d'origine perd alors son droit au prix du concours. Le gagnant potentiel du concours sera contacté par téléphone, par courriel ou par la poste et devra signer et retourner un affidavit notarié (ou une déclaration) d'admissibilité et de responsabilité/publicité dans les 5 jours suivant l'avis initial et/ou la réponse exacte à la question épreuve mathématique pour les résidents canadiens. Si le gagnant potentiel ne respecte pas cette consigne, son prix sera retiré et un autre gagnant sera sélectionné. Aux États-Unis, le gagnant recevra un formulaire IRS 1099 conformément aux lois en vigueur. Les commanditaires n'acceptent aucune responsabilité si les participants ont changé d'adresse ou de numéro de téléphone. Si le prix du concours est retourné avec la mention « non livrable », aucun autre prix ne sera accordé à ce lauréat et aucune autre tentative ne sera faite par les commanditaires pour le contacter; le prix sera remis à un autre gagnant.
10. **Utilisation des renseignements recueillis :** Les commanditaires peuvent uniquement utiliser les renseignements recueillis auprès des participants qui ont demandé l'ouverture d'un compte Productivité Plus pour gérer le concours, ouvrir et gérer le compte Productivité Plus ainsi que pour les autres utilisations précisées dans la demande d'ouverture du compte Productivité Plus, et si un compte Productivité Plus est ouvert pour faire suite à leur demande, conformément au contrat du compte Productivité Plus.
11. **Modalités complémentaires :** Les participants à ce concours conviennent des dispositions suivantes: a) ils acceptent que ce règlement officiel et les décisions des commanditaires sont sans appel sur tous les plans; b) le gagnant du prix du concours reconnaît et convient que les modalités et conditions fournies par Apple Vacations s'appliquent; et c) ils acceptent de libérer, dégager, indemniser et tenir franc de tout préjudice les commanditaires, leurs concessionnaires, affiliés et succursales, de même que les administrateurs, directeurs et employés et concessionnaires (les « parties libérées »), de toute responsabilité, toute réclamation, toute perte ou tout dommage, quels qu'ils soient, associés à la participation de l'individu au concours, et à l'acceptation, la possession ou l'utilisation de tout prix décerné. Les parties libérées n'assumeront aucune responsabilité relativement au courrier, aux bulletins de participation ou aux courriels perdus, en retard, incomplets, inexacts, volés, mal acheminés, non livrés, incompréhensibles, illisibles ou insuffisamment affranchis; ou en cas de perte, d'interruption ou d'indisponibilité d'un réseau, d'un serveur, d'un fournisseur d'accès à Internet (FAI), d'un site Web ou d'autres connexions, de problèmes de disponibilité, d'accessibilité, de communication ou de transmissions informatiques, par satellite, par téléphone ou par câble défectueuses, de panne technique, de transmissions brouillées, incompréhensibles, retardées ou mal acheminées ou de pannes ou difficultés de matériel informatique ou de logiciels, ou autres erreurs ou difficultés de toute nature, qu'elles soient humaines,

Règlement du concours 2025 Caribbean Sun & Fun de Productivité Plus

mécaniques, électroniques, informatiques, typographiques, associées au réseau ou à l'impression ou autrement liées ou en rapport avec le concours, y compris, sans toutefois s'y limiter, les erreurs ou difficultés qui peuvent survenir dans le cadre de l'administration du concours, du traitement des inscriptions, de l'annonce des prix ou de tout matériel lié au concours. Les parties libérées n'assumeront pas non plus de responsabilité en ce qui a trait à toute information incorrecte ou inexacte, que le problème soit causé par les utilisateurs du site, ou encore par une falsification ou un piratage du site, ou encore par tout équipement ou programme associé au concours ou utilisé dans le cadre du concours. Les parties libérées ne sont pas responsables des blessures ou des dommages causés à l'ordinateur du participant ou de toute autre personne, qui serait associé à la participation au concours ou en découlerait, ou encore en raison de l'utilisation du site ou du téléchargement de matériel à partir dudit site. Les personnes qui falsifient ou n'utilisent pas correctement le site Web ou tout autre aspect du présent concours, ou qui enfreignent le présent règlement officiel, tel qu'établi par les commanditaires, seront disqualifiées et tous les bulletins de participation y afférent seront annulés. Si une partie du concours était, de l'avis exclusif du commanditaire, compromise par une intervention humaine non autorisée ou par d'autres causes, comprenant, sans s'y limiter, la guerre, des grèves, une crise sanitaire, une épidémie, une pandémie, des troubles civils, des arrêts de travail et/ou une catastrophe naturelle qui, de l'avis exclusif du commanditaire, altère ou empêche l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement du jeu, ou encore la soumission des bulletins de participation, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de suspendre, de modifier ou de mettre fin au concours et, dans ce dernier cas, toujours à sa discrétion, de sélectionner les gagnants potentiels pour les tirages au sort parmi tous les bulletins de participation admissibles et non suspects reçus, avant de prendre les mesures qu'il juge justes et appropriées. Les participants, en s'inscrivant au concours, conviennent que les parties libérées n'assumeront aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, et seront exonérées par les participants de toute responsabilité, en cas de blessure, de perte ou de dommage de toute nature, y compris la mort, causés à des personnes ou à des biens découlant, en totalité ou en partie, directement ou indirectement, de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation abusive ou de l'utilisation de tout prix ou de la participation à ce concours. Sauf là où c'est interdit par la loi, en acceptant son prix, le gagnant autorise le commanditaire et ses représentants à utiliser son nom, son adresse (ville et état/province), sa photographie, sa voix et/ou toute autre image et information sur le prix à des fins publicitaires, commerciales et promotionnelles sans autre compensation, dans tous les médias maintenant connus ou découverts ultérieurement, dans le monde entier à perpétuité, sans aucun préavis, examen ou approbation. ATTENTION: TOUTE TENTATIVE D'ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT LE SITE WEB OU DE NUIRE AU FONCTIONNEMENT LÉGITIME DE LA PROMOTION CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS PÉNALES ET CIVILES ET, ADVENANT UNE TELLE TENTATIVE, LE COMMANDITAIRE DISQUALIFIERA TOUTE PERSONNE IMPLIQUÉE ET SE RÉSERVERA LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS (Y COMPRIS DES FRAIS D'AVOCAT) ET D'INTENTER TOUT AUTRE RECOURS CONTRE LADITE PERSONNE DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI.

12. **Limite de responsabilité :** Les commanditaires ne sont pas responsables des erreurs d'impression ou typographiques du matériel relié au concours ou pour les bulletins de participation volés, perdus, en retard, égarés, endommagés, incomplets ou illisibles. Hormis où c'est interdit par la loi, les participants au concours conviennent de ce qui suit: toutes les questions et problèmes relatifs à l'élaboration, à la validité, à l'interprétation, à la mise en œuvre de ce règlement, de même qu'aux droits et aux obligations des participants, des commanditaires et de ses agents, seront exclusivement régis et établis conformément aux lois de l'État du Wisconsin (É.-U.) sans accorder de choix de loi ou de règle de droit international privé de quelque juridiction que ce soit. Hormis où c'est interdit par les lois en vigueur, le participant convient que toute action en justice ou relative à l'équité découlant de ce concours ou en rapport avec lui, ou encore en rapport avec l'attribution des prix, sera déposée individuellement, sans aucun recours à quelque forme de recours collectif et qu'elle doit être déposée uniquement devant les tribunaux nationaux ou fédéraux de l'État du Wisconsin, aux États-Unis; le participant consent également par les présentes à se soumettre à la juridiction personnelle de ces tribunaux en ce qui a trait au règlement d'une telle action.
13. **Exemplaire du règlement officiel / Identification du gagnant.** Pour obtenir un exemplaire de ce règlement

Règlement du concours 2025 Caribbean Sun & Fun de Productivité Plus

officiel ou le nom du gagnant, adresser une enveloppe adressée et affranchie avant le 28 août 2025 à l'adresse suivante : Concours Productivité Plus 2025 Caribbean Sun & Fun, C/O CNH Capital, 5729 Washington Ave., Racine, WI 53406. Les personnes qui résident au Canada n'ont pas à affranchir l'enveloppe.

14. **Retrait du nom.** Si vous souhaitez que votre nom soit retiré de la liste des envois relatifs aux futures promotions, veuillez écrire à CNH Capital Marketing, 5729 Washington Ave, Racine, Wisconsin 53406.

Veuillez noter que pour alléger le texte et en faciliter la lecture, le masculin est utilisé de manière générique et inclut le féminin.

©2025 CNH Industrial Capital America LLC. Tous droits réservés. CNH Capital et Productivité Plus sont des marques de commerce aux États-Unis et dans de nombreux pays, utilisées sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V., ses succursales ou ses sociétés affiliées.